



Pour diffusion immédiate

Une aide financière de 420 000 \$ pour la restauration du patrimoine bâti de la MRC de La Côte-de-Beaupré

Château-Richer, le 19 juin 2018. – La MRC de La Côte-de-Beaupré et le ministère de la Culture et des Communications du Québec annoncent le renouvellement de l'Entente en restauration du patrimoine 2018-2020 et investissent une somme totale de 420 000 \$. La présente Entente se terminera le 31 mars 2020.

Dans sa lettre du 22 mars 2018, la ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, M^{me} Marie Montpetit, précise que *cette entente s'inscrit dans la continuité de nos actions conjointes et permettra de réaliser les activités que nous avons retenues pour atteindre nos objectifs communs*. En effet, la première Entente, annoncée le 11 juin 2014 et dotée d'une somme de 360 000 \$, a généré des investissements de 1,5 M\$ et la restauration de près de 40 propriétés à valeur patrimoniale.

Ce programme d'aide à la restauration (P.A.R.) vise la conservation, la mise en valeur et la transmission du patrimoine culturel de la Côte-de-Beaupré. Il s'adresse particulièrement aux propriétaires de bâtiments d'intérêt patrimonial inscrits à l'Inventaire du patrimoine bâti de la MRC et assujettis à un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ou aux propriétaires de bâtiments dotés d'un statut de protection en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*. Ceux-ci pourront bénéficier d'une aide financière maximale de 25 000 \$ pour des travaux de restauration admissibles, comparativement à 15 000 \$ dans le cadre de la première Entente.

Citations

« Grâce à l'investissement annoncé aujourd'hui, la MRC de La Côte-de-Beaupré poursuit sur cette lancée démarrée depuis plus d'une décennie en protégeant et mettant en valeur ce riche patrimoine bâti, représentant des éléments distinctifs et uniques à notre territoire et témoignant de l'architecture évolutive sur plus de 400 ans. La culture et le patrimoine sont au cœur des préoccupations régionales, et à cet effet, l'Entente en restauration renouvelée et annoncée aujourd'hui assure à notre milieu sa préservation, sa mise en valeur, et un aménagement du territoire en respect de ses caractéristiques propres et structurantes ».

Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré et maire de L'Ange-Gardien.

«La restauration et la mise en valeur du patrimoine représentent des éléments moteurs du développement local et figurent dans l'ensemble des outils de planification et des plans d'action des divers acteurs de la région, dont Développement Côte-de-Beaupré. En collaboration avec le MCC, la MRC et son comité Patrimoine, nous agissons à titre de partenaire dans la mise en œuvre et la promotion du programme et nous nous consacrons à assurer le développement économique et la création d'effervescences dans les milieux de vie et les secteurs culturel, social et touristique ».

Daniel Robitaille, président de Développement Côte-de-Beaupré

À propos du programme d'aide à la restauration

Mme Mélissa Ennis, conseillère en rénovation patrimoniale à la MRC, responsable du Service d'aide à la rénovation patrimoniale (SARP) et responsable du Programme d'aide à la restauration (P.A.R.) a présenté les principaux critères d'admissibilité et les principales étapes d'une demande de subvention.

Les détails du Programme d'aide à la restauration du patrimoine (P.A.R.) 2018-2020 sont contenus dans un document informatif. À ce document, s'ajoute une 15^e fiche à la série « *Caractériser et mettre en valeur les paysages culturels de la Côte-de-Beaupré* ». Cette nouvelle fiche traite de la *Gestion du patrimoine bâti*. Outre le P.A.R., il existe le Service d'aide à la rénovation patrimoniale (S.A.R.P.) qui, depuis plus d'une décennie, accompagne, guide, et conseille gratuitement les propriétaires de la Côte-de-Beaupré dans leurs démarches de rénovation.

Les outils/programmes sont disponibles via les sites Internet suivants :

- www.patrimoinecotedebeaupre.com
- www.mrccotedebeaupre.qc.com
- www.culturecotedebeaupre.com

- 30 -

Information : Mme Mélissa Ennis
Conseillère en rénovation patrimoniale – MRC de La Côte-de-Beaupré
(418) 824-3420 poste 224
sarp@mrccotedebeaupre.qc.ca

Mme Lise Buteau
Directrice générale adjointe – Développement Côte-de-Beaupré
(418) 827-5256 poste 205
lise.buteau@developpementcdb.com